

## SUPPLÉMENT (SUITE)



132. — Jean DE CAMGRAN, conseiller du roy, receveur des epices et amandes du parlement de Navarre,

*De sable a un ecusson d'argent a trois bandes de gueules.*  
— (19.)

Jean de Camgran, conseiller du roi, receveur des épices et amendes du parlement de Navarre, appartenait à une famille originaire de Salies.

Le *Dénombrement général des maisons de la vicomté de Béarn*, dressé en 1385, mentionne l'*ostau* (maison) de *Johano de Cam-Gran*, à Salies <sup>(1)</sup>.

Mossen Bernard de Campgran, prêtre, pourvu de bénéfices dans les églises Saint-Vincent et Saint-Martin de Salies, cité dans des actes des 9 mars et 17 novembre 1499, vivait encore le 21 décembre 1501 <sup>(2)</sup>.

Un censier de Salies, de l'année 1535, mentionne Joanou de Camgran, gendre de la maison de Saint-Clemens <sup>(3)</sup>.

### I

I. — Arnaud DE CAMGRAN, de Salies, eut de son mariage avec Mariane D'ARBUS :

- 1° Pierre de Camgran, qui continua, probablement, la descendance de sa famille, à Salies ;
- 2° Jean de Camgran, 1<sup>er</sup> du nom, dont l'article suit ;
- 3° Marthe de Camgran, baptisée dans le temple protestant de Salies, le 28 novembre 1568 ;
- 4° Et Jeanne de Camgran, baptisée dans le temple protestant de Salies, le 12 octobre 1572 <sup>(4)</sup>.

II. — M<sup>e</sup> Jean DE CAMGRAN, 1<sup>er</sup> du nom, praticien, de Salies, contracta mariage, le 17 janvier 1599, à Pau et dans la maison de noble Bertrand de Forgues, avec Catherine DE FORGUES, native de cette ville, fille de Johanet DE FORGUES, marchand, et de Jeanne DE LABORDE, d'Oloron <sup>(5)</sup>. Jean de Camgran fut assisté,

1. Raymond, *Inventaire sommaire*, tome VI, 2<sup>e</sup> partie, p. 12.

2. Archives des basses-Pyrénées, E. 2104, f<sup>o</sup> 190, et 225 bis.

3. Archives de Salies, *Registre non inventorié*.

4. « Lo XXVIII de novembre mil v<sup>o</sup> LXVIII, fo baptizade une filhe de Arnaud de Campgran et de Mariane d'Arbus, sa molher ; — payri Arnaud de Lostalot ; — et fo nomade *Marte*. » — « Le 12 d'octobre 1572, fut baptizée une fille de Arnaud de Camgran et de Mariane, sa femme ; — presentée par Arnaud de S<sup>t</sup>-Gily [Saint-Guily] ; — fut nommée *Jane*. » (Archives de Salies, *État civil*, GG. 15, f<sup>o</sup> 523, v<sup>o</sup>, et 559.) — Nous trouvons, encore, à Salies, les personnages suivants, qui appartenaient, très probablement, à la même famille : Jean de Camgran, qui eut de Conderine de Segalas, sa femme : Pierre, baptisé, le 25 février 1577, et Marie, baptisée, le 19 septembre 1568. (Archives de Salies, GG. 15, f<sup>o</sup> 522 et 572) ; — Bernard de Camgran qui épousa Bertranette de La Tribesse, dont il eut : *a*. Matthieu de Camgran, baptisé le 12 avril 1595 ; — parrain : Matthieu de Salies ; — *b*. et Marthe de Camgran, baptisée le 7 novembre 1590 ; — parrain : Gaciot de Salies. (Archives de Salies, GG. 15, f<sup>o</sup> 418, v<sup>o</sup>, et 451 v<sup>o</sup>.) — Mentionnons, enfin : le mariage de Matthieu de Camgran avec Elisabeth de Moussiet, célébré, le 11 juin 1638, dans le temple protestant de Salies ; le baptême, en date du 4 avril 1640, de Théophile, fils de Pierre de Camgran et de Suzanne Darrac ; et le baptême, en date du 24 septembre 1659, de Pierre de Camgran, fils de Théophile de Camgran et de Marie de Pehau. (Archives de Salies, GG. 15, f<sup>o</sup> 177, v<sup>o</sup>, 165 et 349.)

5. Abbé Dubarat, *Histoire de Béarn*, par Pierre de Marca... *Notice biographique sur Marca*, Pau, veuve Ribaut et Lafon, 1894, page CCLXXII.

dans cet acte, de M<sup>e</sup> Raymond de Montesquiu, receveur du fisc, habitant à Jurançon, son cousin, et Pierre de Camgran, son frère, — l'un et l'autre fondés de procuration du père du futur ; — Jean Salmis, marchand, de Pau, son cousin, et de M<sup>e</sup> Brunet de Saint-Jacques, avocat, son maître. Catherine de Forgues fut assistée, de son côté, de noble Bertrand de Forgues, seigneur de Siros, et dudit M<sup>e</sup> Raymond de Montesquiu, fondés de procuration de M<sup>e</sup> Jean de Forgues, natif de Pau, habitant à Angoulême, trésorier de M. le duc d'Épernon, frère de la future épouse ; d'autre noble Bertrand de Forgues, frère dudit Bertrand, et de M<sup>e</sup> Jean de Saint-Cricq, avocat au Conseil, ses cousins. En faveur de ce mariage, Jean de Camgran reçut de son père une somme de 400 francs, et il fut constitué en dot à la future une somme de 250 francs et la maison de Burgueton <sup>(6)</sup>, située dans l'enclos de la ville de Pau et confrontant avec rue publique, avec les murailles de la ville et les maisons de Mediavilla et de Salinis <sup>(7)</sup>. — Jean de Camgran était procureur particulier au pargan de Pau, le 9 juillet 1606, et fut témoin, dans cette ville, le 20 novembre de la même année, d'une transaction entre Jean et Guirautine de Mossenguilhem, frère et sœur <sup>(8)</sup>. Il assista, le 6 mai 1613, à Monein, dans la maison du sieur Arnaud de Rodger, au contrat de mariage de damoiselle Marie de Forgues, de Pau, sa nièce par alliance, — fille de feu noble Bertrand de Forgues et sœur de noble Bernard de Forgues, seigneur de Siros, — avec M<sup>e</sup> Jean de Saint-Guily, marchand, habitant à Pau <sup>(9)</sup>.

III. — M<sup>e</sup> Jacques DE CAMGRAN, — que nous croyons fils de M<sup>e</sup> Jean DE CAMGRAN, 1<sup>er</sup> du nom, et de Catherine DE FORGUES, naquit vers 1601. Une obligation, du 27 mai 1632, nous apprend qu'il acheta de noble Isaac de Bordes, seigneur de Rontignon, l'office de procureur du roi au pargan de Nay <sup>(10)</sup>. Il épousa, suivant contrat en date du 15 avril 1638, damoiselle Judith DE ROQUES, fille de Me Jean DE ROQUES, conseiller du roi, auditeur en la Chambre des Comptes de Pau et contrôleur général des réparations, et de damoiselle Judith DE GASSION, Il donna, le 25 décembre 1645, une quittance de 1.000 livres en faveur de sa

6. Cette maison avait été léguée, le 25 mai 1553, à Johanet de Forgues, père de Catherine, par le seigneur Johanet de Burguet, marchand, habitant à Pau, son oncle et parrain. (E. 1993, f° 145.) — Johanet de Forgues, ayant été ruiné par Montgomery, la vendit à son frère aîné Bernard, qui la légua, le 6 décembre 1585, à Jean, son neveu, fils aîné de Johanet. C'est à tort que M. l'abbé Dubarat dit, dans sa *Notice biographique sur Marra*, que la maison dont s'agit, qu'il appelle *maison de Siros*, était située dans l'enclos de la ville de Pau et confrontait « avec la maison du *Petit-Tailleur* et celle de *Saut*, par derrière avec les embarras de la ville, et par devant avec la rue publique. » Bernard de Forgues, qui avait acheté cette maison de *Siros* de M. de Hereter, la légua à son fils Bertrand. (Abbé Dubarat, *Histoire de Béarn... notice biographique sur Marca*, page xxx, note 1, et page CCLXXI.) — Nous relevons dans un terrier de la ville de Pau, dressé de 1568 à 1599, l'article suivant qui se rapporte à la maison léguée à Johanet de Forgues par son frère Bernard et constituée en dot à Catherine de Forgues : « Johan de Camgran et Cathaline de Forgues, sa molher, de Pau, thienen et possedeixen en la carrere de Casteigmenor, une place et mayson que confronte ab place et mayson de Johane de Mediavilla, ab place et mayson de M<sup>e</sup> Arnaud Salmis, et per darrer part, ab la muralle de la ville et ab la carrere ; — estimade vingt et cincq franxs, valent sieys liures, cincq sols morlaas. » (Archives de Pau. G.G. 3, f° 97.) — C'est de cette maison que la rue du *Honset* (anciennement rue du *Castetmenou*), prit, après le 23 décembre 1693, la dénomination de *rue Camgran* et non point, — comme le dit, par erreur, Louis Lacaze, — de la maison de *Mirassor*, achetée, le 9 juillet 1713, par Pierre de Camgran. Comme on le verra, ci-après, la maison de *Mirassor* avait sa façade principale rue de Morlaas. (Louis Lacaze, *Recherches sur la ville de Pau*, Pau, veuve Ribaut, 1888, pages 49, 206 et 212.)

7. Archives des Basses-Pyrénées, E. 2017, f° 45.

8. Archives des Basses-Pyrénées, E. 2021, f° 133 ; E. 2022, f° 109, v°.

9. Archives des Basses-Pyrénées, E. 151 I, f° 116.

10. Archives des Basses-Pyrénées, E. 2040, f° 314.

belle-mère et de noble Jean de Roques, son beau-frère <sup>(11)</sup>. — Jacques de Camgran vendit, le 9 septembre 1645, pour le prix de 600 livres, de 20 sols tournois pièce, la maison de Sans, située à Pan, rue de Lacoudure, à noble Guillaume de Salinis, seigneur de Doazon <sup>(12)</sup>. — Il fit son testament, à Pau, le 1<sup>er</sup> février 1661 <sup>(13)</sup>, et mourut, dans cette ville, le lendemain <sup>(14)</sup>. Il avait eu de sa femme qui décéda à Pau, au mois de juin 1674 <sup>(15)</sup>, divers enfants, parmi lesquels :

1° Jean de Camgran, 1<sup>er</sup> du nom, dont l'article suit ;

2° David de Camgran ;

3° Guillaume de Camgran, baptisé à Pau, le 14 octobre 1646 <sup>(16)</sup> ;

4° Et Hiérôme de Camgran, baptisé à Pau, le 16 novembre 1647 <sup>(17)</sup> ; il fut archiprêtre de Simacourbe et mourut à Pau, le 3 juillet 1721 <sup>(18)</sup>.

IV. — Me Jean DE CAMGRAN, II<sup>e</sup> du nom, blasonné à l'*Armorial* <sup>(19)</sup>, fut baptisé, le 17 décembre 1639. Avocat au parlement de Navarre, procureur du roi au parsan de Nay, il assista, le 25 janvier 1673, à une délibération du corps municipal de cette ville <sup>(20)</sup>, et résigna son office de procureur du roi à M<sup>e</sup> André de Bonneze, qui en obtint les provisions, le 11 mai 1676 <sup>(21)</sup>. Élu député de Pau, le 8 juin 1676, et jurat, le 8 juin 1677, il fut premier jurat de cette ville, du 8 juillet 1679 au 8 juin 1683. Inscrit dans le catalogue des *voisins* de Pau, commencé le 1<sup>er</sup> janvier 1681, élu, de nouveau, jurat de cette ville, le 8 juin 1687, et député, le 8 juin 1697, il fut encore appelé à remplir les fonctions de premier jurat de la même ville, le 8 juin 1699 <sup>(22)</sup>. Jean de Camgran fut pourvu, suivant lettres, datées de Versailles, 20 avril 1692, des deux offices de « conseiller du roi receveur et payeur ancien, alternatif et triennal des amendes, espices et vacations des cours de parlement, chambre des comptes, aides et finances de Navarre, et de receveur payeur ancien, alternatif et triennal des épices des instances, procès et autres affaires qui seront rapportés par les substituts du procureur général du parlement de Navarre » <sup>(23)</sup>. — Jean de Camgran fut nommé syndic des avocats

11. Archives des Basses-Pyrénées, E. 2040, 312, v<sup>o</sup>.

12. Archives des Basses-Pyrénées, E. 2040, f215, v<sup>o</sup>.

13. Archives des Basses-Pyrénées, E. 2049, f<sup>o</sup> 37, v<sup>o</sup>.

14. « Le second jour de fevrier mil six cens soixante et un, est decedé M<sup>e</sup> Jacques de Camgran, procureur du roy au parsan de Nay, aagé de soixante ans ou environ, après avoir reçu les saints sacrements de la sainte eglise. Son corps est enterré dans l'église de S-Martin ; — le tout par moy, (signé :) Amb. Carrere, p<sup>ro</sup> ». (Archives de Pau, *État civil*, GG. 4, page 65.) — Voir, aussi, E. 2051, f<sup>o</sup> 119.

15. Archives de Pau, *État civil*, GG. 6, f<sup>o</sup> 4, et GG. 8, f<sup>o</sup> 1.

16. « Guillaume Camgran, fils de M<sup>e</sup> Jaques Camgran, procureur du roy au parsan de Nay, et de damoiselle Judith de Roques, sa femme ; — parrains : noble Guillaume Salinis Leme, capitaine, et damoiselle Judith de Sainet Gilles, — a esté baptisé, le 14 d'octobre 1646, par M<sup>e</sup> B. M. [Barthélemy Marciel], vicair de Pau. » (Archives de Pau, *État civil*, GG. 2, f<sup>o</sup> 158, v<sup>o</sup>.)

17. « Hierome de Campgrand, fils de M<sup>e</sup> Jaques de Campgrand, procureur du roy au parsan de Nay, et de damoiselle Judith de Roques, sa femme ; — parrains : noble Hierome de Capdeville, sieur d'Aidics [Aydic], et baron de Brassempoy [Brassempouy], et damoiselle Françoise de Capdeville, mariez ; — a esté baptisé, le 16 de novembre 1647, par M. B. Marciel, vicair de Pau. » (Archives de Pau, GG. 2, f<sup>o</sup> 150.)

18. « Le 3 juillet 1721, le s<sup>r</sup> Hierome de Cangran, archipretre de Simacourbe, deceda en mes mains, après avoir receu les sacremens de l'église, avec beaucoup de pieté. Son cops est inhumé dans l'église S-Martin. (Signé :) Duplâa, vicair de Pau. (Archives de Pau, GG. 13, f<sup>o</sup> 41, v<sup>o</sup>.)

19. On trouve à la Bibliothèque Nationale, *Pièces originales, volume 578*, n<sup>o</sup> 13.384, le certificat d'armoiries, signé de d'Hozier, délivré à Jean de Camgran.

20. Archives de Nay, BB. 4, f<sup>o</sup> 285, v<sup>o</sup>.

21. Archives Nationales, V<sup>1</sup>7, *Procureurs du roi*, n<sup>o</sup> 29.

22. Archives de Pau, BB. 4, f<sup>o</sup> 61, v<sup>o</sup> ; 86, v<sup>o</sup> ; 106, 130, v<sup>o</sup> ; 171, v<sup>o</sup> ; BB. 5, f<sup>o</sup> 270 ; BB. 6, f<sup>o</sup> 311 et 452 ; et BB. 26, f<sup>o</sup> I.

23. Le premier de ces offices avait été rétabli héréditaire, par édit du roi du mois de février 1691, « au lieu de

du parlement de Navarre, les 18 mai 1693 et 18 mai 1700 <sup>(24)</sup>. Il mourut à Pau, le 3 avril 1711 <sup>(25)</sup>, après avoir eu de damoiselle Anne DE RIVERON, de Nay, sa femme, qui décéda à Pau, à l'âge de 82 ans environ, le 19 juin 1728 <sup>(26)</sup> :

1° Pierre de Camgran. dont l'article suit ;

2° Et Charles de Camgran, né le 3 mars 1675 <sup>(27)</sup> ; — il fut capitaine d'infanterie au régiment de Navarre et mourut à Pau, le 13 mai 1716 <sup>(28)</sup> ;

V. — Pierre DE CAMGRAN naquit à Pau, le 6 janvier 1671 <sup>(29)</sup>. Avocat au parlement de Navarre et seigneur de Lannegrasse, il fut pourvu par lettres, datées de Versailles, 3 janvier 1706, de l'office de conseiller du roi, vice-sénéchal du pays de Béarn, en remplacement de M<sup>e</sup> Jean du Vignau, de Castetarbe <sup>(30)</sup>. — Voici l'arrêt du parlement de Navarre qui reçut sa prestation de serment en qualité de vice-sénéchal :

« Le lundy, premier mars [1706], sont entrés au bureau M<sup>e</sup> de Gassion, président ; Bordères ; Labourt ; Duplâa ; Candau ; Capdeville ; Broca ; Domec ; Lauga ; Sorberio [conseillers].... Ledit jour, premier mars 1706, M<sup>e</sup> le procureur général a dit, sur le bureau, que M<sup>e</sup> Pierre de Camgran, avocat, ayant été pourvu de l'office [de] vice senechal de Béarn et Navarre, en consequence, il auroit preté le serment par devant les marchaux de France, et comme il desire de preter le serment a la Cour, il a presenté requete qu'il a joint à ses provisions, demandant qu'il plaise a la Cour recevoir sondit serment ; sur quoy, a esté délibéré, les dcux bureaux de grand chambre et Tornelle assemblés, que ledit de Camgran sera admis à preter son serment, a la charge d'exercer son office de la meme maniere que l'on exercé Davet et Vignau, ses predecesseurs, et conformément a l'edit d'union de 1691, et non autrement ; et a esté, tout incontinant, mandé a la chambre et conduit par le greffier par derriere le bureau, a preté le serment sur la passion figurée, ès mains de Monsieur de Gassion, president, ayant son epée et son baton, et juré d'observer les ordonnances et d'executer les ordres de la Cour, et a esté taxé cent livres pour les droits de la Cour, par modera-

---

ceux créés par édits des années 1581 et 1586, supprimés par celui du mois de juillet 1626. » L'autre office avait été créé, aussi, héréditaire, par édit du mois d'avril 1691. Les deux offices avaient été « joints et unis ensemble au moyen de la réunion de la chambre des comptes au parlement de Navarre (novembre 1691). » Les provisions de Jean de Camgran mentionnent « l'extrait baptistaire dudit de Camgran, du 17 décembre 1639, et l'attestation du s<sup>t</sup> de La Journade, curé de Pau, légalisés, l'un comme l'autre, par les jurats de Pau, le 15 janvier 1692. » (Archives Nationales, V<sup>o</sup> 80, *Receveurs.*) — Voir, aussi, Archives des Basses-Pyrénées, E. 2080, f<sup>o</sup> 438.

24. Archives des Basses-Pyrénées, B. 4542, f<sup>o</sup>s 105 et 154 ; B. 4544, f<sup>o</sup> 257, v<sup>o</sup>, et B. 4545, f<sup>o</sup> 28.

25. « M<sup>e</sup> Jean de Camgran, conseiller du roi, receveur des epices et amandes du parlement de Navarre et avocat en ycelui, est mort le 3<sup>e</sup> avril 1711, et a été enseveli dans l'église S<sup>t</sup>-Martin. » (Archives de Pau, *État civil*, GG. 11 f<sup>o</sup> 348.)

26. Archives de Pau, *État civil*, Go. 19, f<sup>o</sup> 10, v<sup>o</sup>.

27. « Le 26<sup>e</sup> may 1698, les ceremonies du bâteme furent supplées à Charles Camgran, fils legitime du sieur Camgran, conseiller du roy et receveur des epices et amendes du parlement de Navarre, et de demoiselle Anne de Riveron, son épouse ; — lequel, etant né le 3<sup>e</sup> mars 1675, fut ondoyé, après sa naissance, et destiné à être tenu sur les fonts batismaux par messire Charles, marquis de Gassion, et par Madame [Françoise] de Gassion, sa sœur et marquise de Monein [Monein]. » (Archives de Pau, *État civil*, GG. 11, f<sup>o</sup> 67, v<sup>o</sup>.)

28. « Le 13<sup>e</sup> mai 1716, Charles de Camgran, ecuyer, capitaine reformé d'infanterie dans le regiment de Navarre, decéda en la communion de l'église, de mort soudaine et imprévue, Son corps a été inhumé dans l'église parroissiele S<sup>t</sup>-Martin, dans le tombeau de son pere, et l'office a été fait par moy. (Signé:) Sarthou, vicair de Pau. » (Archives de Pau, *État civil*, GG. : 13, f<sup>o</sup> 24, v<sup>o</sup>.)

29. « Pierre de Camgran, fils legitime de M<sup>e</sup> Jean de Camgran, advocat en la Cour et procureur du roy au parsans de Nay, et de demoiselle Anne de Riveron, de Nay, sa femme ; — parreins, messire Pierre, marquis de Gassion, président au parlement de Navarre, et dame Magdelene de Colbert-Teron [du Terron], son épouse ; — qui nasquit, le sixieme de jenvier mil six cents soixente onze, fut baptisé, le deuxieme fevrier de la dite année, par moy. (Signé:) Lajournade, recteur de Pau. » (Archives de Pau, *État civil*, GG. 7, f<sup>o</sup> 10.)

30. Archives Nationales, V<sup>o</sup> 178, *Vice-sénéchaux*.

tion et sans tirer a consequence. — Apres quoy, ledit Camgran a supplié la Cour de vouloir luy permettre qu'il parlat, ce qu'elle luy a accordé, et il a fait un discours, estant au bout du bureau, debout, et après que Me de Gassion, president, luy a dit, de la part de la Cour, de se couvrir, et s'est couvert. — Ce fait, s'est retiré <sup>(31)</sup>. »

Pierre de Camgran obtint, encore, suivant lettres datées de Versailles, 14 juin 1711, en remplacement de son père, décédé, les deux offices « joints et unis ensemble de conseiller du roi, receveur et payeur ancien, alternatif et triennal des amendes, épices et vacations de la Cour de parlement, chambre des comptes, aides et finances de Navarre, et receveur payeur ancien, alternatif et triennal des épices des instances, procès et autres affaires rapportés par les substituts du procureur général du roi près le même parlement <sup>(32)</sup>. » Il prêta serment, en cette qualité, devant la Cour, le 13 juin 1712 <sup>(33)</sup>. — Pierre de Camgran acheta, le 9 juillet 1713, pour le prix de 3.500 livres, la maison de Mirassor, située à Pau, confrontant « par le devant avec la grande rue et porte de l'horloge, de l'un cote avec rue traversière et par le derrière avec la maison dudit sieur de Camgrand », des mains de noble Isaac de Forcade, sieur de Biaix, avocat au parlement de Navarre, fondé de procuration de noble Jérémie de Mirassor, seigneur de Moncaubet, et agissant avec le consentement de demoiselle Jeanne de Mirassor, sœur dudit sieur de Moncaubet <sup>(34)</sup>. Charles de Camgran, frère cadet de Pierre, étant décédé le 13 mai 1716, le corps de ville Pau rendit en faveur de cette famille la délibération suivante :

Du 13 may 1716 : [M. M. de Domecq jurat ; Bergerou, lieutenant de maire ancien ; Laloubere ; Pargade, jurats ; Lafitte ; Mayniel ; Dufau-René ; Beluch, assesseurs ; Forcade, député ; et Dagoueix, procureur du roy et sindicq de la communauté].

« A été, aussy, dit par le sieur Dagoueix que le sieur de Camgrand, cadet, officier dans le regiment de Navarre, vient de mourir. Il estoit confrere dans la confrerie des penitens de cette ville et, en cette qualité, il a droit de sepulture dans la chapelle desdits penitens, sans qu'on paye rien pour icelle ; cependant, le sieur de Camgrand, prevot, son frere, souhaiteroit de le faire enterrer dans la chapelle de Sauvelade ou le corps du feu sieur de Camgrand, son pere, est ensevely, pourveu qu'on veuleut luy faire quelque remise sur le droit qu'on a coutume de prendre pour les sepultures dans l'eglise. Sur quoy, eue deliberation et attendu qu'il est de la connoissance de tout le corps que le sieur de Camgrand, pere, a été jurat plusieurs fois, qu'il a considerablement travaillé et pour le bien de l'eglise et pour celuy de la communauté, comme on le trouve sur les registres, et qu'on voit meme, par une inscription qui se trouve a l'hotel de ville, que c'est par ses soins que ledit hostel fut réparé et augmenté, et qu'enfin le dit sieur de Camgrand, officier, pouvant etre enterré a la chapelle des penitens, sans rien payer, et que l'eglise perdrait autant, sy on rebutoit la proposition dudit sieur de Camgrand, et les besoins de ladite eglise estant tres grands et tres pressants, a été arrêté qu'attendu toutes lesdites circonstances, le marguillier permettra que le corps dudit sieur de Camgrand, officier, soit ensevely dans l'eglise Saint-Martin et dans la chapelle de Sauve-lade, et la retribution de ladite sepulture

31. Archives des Basses-Pyrénées, B. 4546, f° 55.

32. Archives Nationales, V<sup>o</sup> 204.

33. Archives des Basses-Pyrénées, B. 4547, f° 232. — La charge de receveur des épices fut supprimée en 1719. — 13 novembre 1722 : Arrêt du parlement de Navarre accordant au sieur de Camgran la somme de 600 livres, « pour avoir fait la recette des épices sans retribution depuis que sa charge de receveur des épices a été supprimée, après avoir examiné la recette dudit sieur de Camgran, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1720. » (Archives des Basses-Pyrénées, B. 4549, f° 175.)

34. Archives des Basses-Pyrénées, E. 2083, f° 191, v<sup>o</sup>.

est modérée a dix-huit livres que le marguillier recevra seulement, le tout sans tirer a consequence ; de plus, a été arrêté que Me de Laloubere, jurat, et de Forcade, député, fairont faire un cadre au devant de l'hotel (sic), de ladite eglise et fairont accommoder les fenestres, qui sont a coté dudit hotel, et autres choses necessaires pour metre les ornemens de ladite eglise en sureté <sup>(35)</sup>. »

Élu député du corps de ville de Pau, le 3 mars 1718, Pierre de Camgran était chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques d'Espagne, lorsqu'il fut remplacé comme vice-sénéchal au pays de Béarn et ressort du parlement de Pau, par Jean-Mathurin Davet, écuyer, qui fut admis à prêter serment en cette qualité, le 8 mars 1720 <sup>(36)</sup>. — Nommé, le 8 juin 1721, premier jurat de Pau, pour quatre années, Pierre de Camgran assista, au mois de juillet 1723, comme député de cette ville, à la session des Etats de Béarn <sup>(37)</sup>. Il obtint, le 10 juin 1739, un arrêt du parlement de Navarre <sup>(38)</sup> et mourut à Pau, le 8 décembre suivant <sup>(39)</sup>.

## II

### *Seigneurs de Lagarde d'Oràas.*

Nous avons dit que la famille de Camgran était originaire de Salies. — Voici la généalogie d'une de ses branches qui acquit, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, la maison noble de Lagarde d'Oràas :

I. — Jean DE CAMGRAN, bourgeois de la ville de Salies, eut de son mariage, contracté, avant l'année 1657, avec Isabeau DE LA COSE :

- 1<sup>o</sup> Pierre de Camgran, 1<sup>er</sup> du nom, dont l'article suit ;
- 2<sup>o</sup> Samson de Camgran, baptisé dans le temple protestant de Salies, le 17 mars 1660 ; son parrain fut noble Samson de Saint-Macary, sieur de la Salle de Biscay ;
- 3<sup>o</sup> Théophile de Camgran, baptisé dans le temple de Salies, le 9 juillet 1662 ; — parrain : Théophile du Drascon ;
- 4<sup>o</sup> Autre Pierre de Camgran, baptisé dans le temple de Salies, le 18 janvier 1665 <sup>(40)</sup> ;
- 5<sup>o</sup> Jeanne de Camgran, qui épousa, avant le 10 décembre 1680, M<sup>e</sup> Pierre de Hourbeig ;
- 6<sup>o</sup> Suzanne de Camgran, baptisée dans le temple de Salies, le 16 décembre 1657 <sup>(41)</sup>, mariée, le 10 décembre 1680, dans cette ville, à M<sup>e</sup> Pierre de Bourdeau ; — elle fut assistée, au contrat, de : M<sup>e</sup> Jean de Camgran, son père ; Isabeau de La Cose, sa mère ; M<sup>e</sup> Jean de La Cose, son oncle ; M<sup>e</sup> Pierre de Hourbeig, son beau-frère ; Jeanne de Camgran, sa sœur ; et de M<sup>e</sup> Pierre de Camgran, son frère aîné ; le futur époux fut assisté, dans le même acte, d'autre Pierre de Bourdeau, son frère cadet ; M<sup>e</sup> Jean et Pierre de Hourbeig, ses oncles maternels ;

35. Archives de Pau, BB. 8, f<sup>o</sup> 401.

36. Archives des Basses-Pyrénées, B. 4809, f<sup>o</sup> 37.

37. Archives de Pau, BB. 9, f<sup>o</sup> 86, v<sup>o</sup> ; BB. 10, f<sup>os</sup> 184, v<sup>o</sup> ; 329, v<sup>o</sup>, et 451.

38. Archives des Basses-Pyrénées, B. 4704, f<sup>o</sup> 358.

39. « L'an mille sept cens trente neuf et l'huitieme decembre, est decedé Monsieur Pierre Cangran, chevalier de S-Jacques en Espagne, ancien prevot du Bearn, habitant de cette ville, et le dixieme, a été deposé dans l'église des reverends peres cordeliers de cette ville, en presence de Bernard Prat et d'Izaac Labry, marchands frippiers de cette ville, qui ont signé avec nous. (Signé :) Prat ; Labry ; Roglan, vicaire de Pau. » (Archives de Pau, *État civil*, GG. 36, f<sup>o</sup> 30.)

40. Archives de Salies, *État civil*, GC. 15, f<sup>os</sup> 298, 323, v<sup>o</sup>, et 375.

41. Archives de Salies, *État civil*, GG. 15, années 1655-1659, f<sup>o</sup> 17.